Atelier Photographie
PH100

Responsable UE
Nathalie Noel

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
30 crédits • 600 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :
• Exploiter tant la lumière disponible que la lumière construite dans la prise de vue instantanée et mise en scène à travers différentes thématiques
• Utiliser le langage technique adéquat dans sa pratique
• Développer son point de vue à travers ses photographies en respectant les contraintes techniques et plastiques
• Expérimenter les différentes phases de réalisation du travail (post-production).

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3ème bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2ème master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C1 C2 C3 C4 C8 de notre référentiel interne.